

Conférence Episcopale d'Haïti CEH

56, Angle Rues Piquant et Lamarre, HT 6110, Port-au-Prince, Haïti (W.I)
Tel : (509) 3701-2232 / 3588-7777 - Fax : 1(800) 653-6211
Email : secretariat@ceht.ht / URL : http://ceh.ht

LETTRE PASTORALE DE LA CONFÉRENCE ÉPISCOPALE D'HAÏTI (CEH) À L'OCCASION DES ÉCHÉANCES ÉLECTORALES

A tous les prêtres, aux religieux et religieuses, à tous les fidèles,
Aux citoyens électeurs et candidats
Aux responsables politiques et organisateurs des élections
et à toutes les personnes de bonne volonté,

1. « *Que la Grâce et la Paix vous soient données en abondance de la part de Dieu notre Père et du Seigneur Jésus-Christ !* » (Éphésiens 1 :2), afin que nous recherchions ensemble et poursuivions ardemment « *ce qui favorise la paix, la concorde et l'édification mutuelle* » (Romains 14 : 19), toujours unis dans les mêmes sentiments, sans inimitié, sans division de cœur, ni d'esprit.

2. A l'approche d'échéances électorales importantes, présidentielles, législatives et municipales, nous, Évêques, membres de la Conférence Episcopale d'Haïti (CEH), adressons cette Lettre pastorale aux communautés catholiques, aux responsables politiques et électoraux, à l'opinion publique nationale et internationale, aux uns et aux autres, électeurs et candidats, hommes et femmes de bonne volonté. Nous vous invitons à soutenir la vie démocratique dans notre pays par la réflexion et l'action pour vous redire l'importance et la noblesse de l'engagement politique, et rappeler avec force que la politique doit être au service du bien commun, et que la consolidation de la démocratie et le développement dépendent de la contribution effective de chacun d'entre nous.

3. En effet, en communion avec le magistère universel et pontifical, la Conférence des Evêques d'Haïti a toujours accompagné le peuple de Dieu et tout le pays en général au cours de certains moments clé de son histoire afin d'éclairer son parcours de la lumière de la foi et de l'aider à faire certains choix en connaissance de cause. Elle fait cette mission d'accompagnement au nom du Christ Jésus. Cette responsabilité pastorale est aussi une contribution à l'établissement d'un climat durable de justice et de paix au sein de la société haïtienne.

I- VOTER : UN DROIT ET UN DEVOIR DE TOUT CITOYEN EN VUE DE PROMOUVOIR UN RÉEL CHANGEMENT

4. Voter, c'est un droit civique primaire ou élémentaire que nous avons tous en démocratie, mais aussi un devoir impérieux qui nous incombe tous comme citoyens, et auquel nous ne pouvons nous dérober sans commettre une faute morale grave. Les élections sont l'occasion privilégiée, pour nous Haïtiens, d'exercer pleinement et activement ce droit et d'accomplir ce devoir avec une conscience éclairée, un grand sens de responsabilité morale et civique, dans un grand amour du pays, de la patrie et de la nation.

5. Cela veut dire combien voter est un acte citoyen et démocratique de la plus grande importance. Voter, c'est participer à l'amélioration de la vie ensemble. S'abstenir de voter n'est pas sans conséquence sur le résultat d'une élection. Rien ne nous dédouane de notre responsabilité individuelle comme citoyens d'aller voter. Notre vote est crucial, déterminant, décisif. Il peut faire la différence. Certes, il n'est pas une baguette magique qui va changer les choses automatiquement ! Mais, il peut contribuer, de manière significative et efficace, à apporter ce changement réel et effectif que nous souhaitons tous, en veillant scrupuleusement à porter au pouvoir des hommes et des femmes patriotes, honnêtes, irréprochables, non corrompus, incorruptibles, soucieux du bien commun qui savent allier aspirations individuelles et engagement pour la justice sociale, la démocratie, la paix, le développement, le respect et la promotion de la dignité transcendante de la personne humaine, la défense de la vie, de la famille, des plus faibles, des plus pauvres.

6. C'est pourquoi nous encourageons fortement chaque citoyen, en âge de voter, d'aller voter, et de manifester ainsi sa volonté de s'impliquer activement dans la recherche du bien commun. La démocratie, pour vivre, a besoin que chaque citoyen puisse exprimer son avis et l'exprime effectivement. Sans l'expression et la prise en compte de l'opinion individuelle de chaque citoyen, les résultats des urnes ne reflètent pas la volonté et le sentiment de tous.

7. Nous encourageons donc chaque citoyen à voter et à choisir en son âme et conscience les représentants et les gouvernants, mû ou guidé, non par la passion, ni l'émotion, ni le fanatisme aveugle, ni des intérêts personnels mesquins et égoïstes, ni même le sentiment, mais plutôt par une conscience droite, par la raison éclairée par la foi, par le souci de choisir des hommes et des femmes préoccupés uniquement par l'intérêt général, le bien commun, le service désintéressé de la nation. Ces hommes et femmes doivent faire preuve de respect dans la gestion de biens particuliers ou communautaires, des droits fondamentaux de la personne, de la justice et de la paix, des institutions démocratiques. Ils doivent avoir pour projet de s'engager dans la recherche et la mise en œuvre de tout ce qui contribue à la bonne marche de la civilisation humaine dans son ensemble et au développement d'Haïti en particulier.

II- VOULOIR ETRE ÉLUS POUR SERVIR LE BIEN COMMUN, ET NON SE SERVIR : RESPONSABILITÉ DES CANDIDATS

8. Nous constatons avec étonnement combien de nombreux citoyens ont choisi de se porter candidats à des charges de l'État ou à des fonctions politiques, les unes aussi importantes que les autres pour la bonne gouvernance et une meilleure gestion de la « chose publique » : de la présidence de la République jusqu'aux CASEC. Tous doivent être conscients de la lourde responsabilité civique et morale qui leur incombe et de l'immense tâche qui les attend après les élections. Refusant d'être des spectateurs, de « regarder du balcon », ils n'hésitent pas à entrer dans l'arène.

9. Nous leur rappelons, avec le Pape François, que « la politique tant dénigrée, est une vocation très noble, elle est une des formes les plus précieuses de la charité, parce qu'elle cherche le bien commun¹ ». Mais pas n'importe quelle politique. Nous les invitons à faire de la politique propre, saine, bonne, rationnelle, avec une grande rigueur morale, un grand esprit de sacrifice, en évitant les sentiers de la violence, sans jamais se laisser corrompre ni chercher à corrompre, animés par le désir exclusif de servir fidèlement et passionnément le pays, la nation, le peuple, et non de se servir, ni de s'enrichir. S'engager dans la politique en vue de travailler à l'instauration et à la consolidation de la démocratie, à la construction d'une société haïtienne plus juste, plus solidaire et plus fraternelle, est une manière de vivre sa foi. Elle est même une exigence de la foi.

10. En tant qu'Évêques, c'est-à-dire pasteurs témoins des conditions de vie de notre peuple, nous voudrions attirer leur attention sur quelques-unes des préoccupations fondamentales actuelles qui devraient interpeller leur conscience de candidats :

- la dégradation de notre environnement liée au déboisement effréné;
- la détérioration de la qualité de la vie humaine et la détérioration sociale, les inégalités criantes ;
- le chômage, la précarité et la vulnérabilité qui frappent nos concitoyens ;
- la récurrence inquiétante de la question haïtiano-dominicaine
- l'accès difficile, sinon impossible, au logement, à l'eau potable, aux soins de santé, à l'éducation, au transport, à la communication, la culture, à la technologie ;
- le dysfonctionnement du système judiciaire, l'impunité ;
- les actes d'insécurité généralisée ;
- la corruption ;
- l'exode rural et l'abandon de la terre, de l'agriculture;
- la bidonvilisation ;

¹ Pape François, *Evangelii Gaudium*, n. 205. Le pape cite ici la Commission sociale des Évêques de France, *Réhabiliter la politique* (17 février 1999) ; Pie XI, *Message*, 18 décembre 1927.

— le manque d'infrastructures routières, électriques, etc.

III- EXHORTATIONS FINALES :

11. Nous exhortons nos gouvernants à mettre tout en œuvre, afin que la campagne électorale jusqu'aux élections se passe dans la transparence et dans un climat sécuritaire pour espérer les fruits inestimables de justice et de paix véritable dans notre pays.

12. Nous exhortons tous les acteurs, organisateurs, candidats, électeurs, observateurs, à respecter les principes fondamentaux de la démocratie pour un déroulement serein du scrutin.

13. Nous exhortons les électeurs à ne pas laisser acheter leur conscience. Un candidat qui le propose se disqualifie à vos yeux comme leader et comme personne intègre.

14. Nous exhortons au « fair-play », au respect scrupuleux des règles démocratiques et des enjeux majeurs du scrutin, à la retenue, au refus et au rejet de toute forme de violence, de tout ce qui pourrait compromettre le bon déroulement du scrutin.

15. Nous exhortons les candidats et futurs élus à s'engager à honorer et à faire honorer tous ces principes d'humanité, « principes non négociables » que nous rappellent le Christ et son Église, à savoir, entre autres :

- la protection de la vie à toutes ses étapes, du premier moment de sa conception jusqu'à sa mort naturelle ;
- la reconnaissance et la promotion de la structure naturelle de la famille — comme union entre un homme et une femme fondée sur le mariage — et sa défense contre des tentatives de la rendre juridiquement équivalente à des formes d'union radicalement différentes qui, en réalité, lui portent préjudice et contribuent à sa déstabilisation, en obscurcissant son caractère spécifique et son rôle social irremplaçable ;
- la protection du droit des parents d'éduquer leurs enfants ;
- la défense des plus faibles, des plus fragiles, des plus vulnérables, des plus pauvres ;
- le respect de la liberté religieuse, etc.

16. L'Église catholique en Haïti, depuis plusieurs décennies, s'est engagée dans l'observation électorale grâce au travail très apprécié fourni par la Commission Episcopale Justice et Paix. Au nom de la responsabilité morale et spirituelle inaliénable qui lui revient, au nom de sa mission, elle va offrir également une éducation civique notamment durant toute la période électorale avec le concours d'un Conseil Episcopal de Dialogue et d'Education Civique

(CEDEC). Elle entend aussi éclairer les consciences sur ce qui peut porter gravement atteinte aux fondements éthiques et anthropologiques de la vie, de la famille et de l'éducation.

IV- SOUHAITS ET BÉNÉDICTIONS:

17. Nous souhaitons que chaque citoyen, en allant voter, montre sa volonté de prendre sa part dans la recherche du bien commun, en manifestant clairement son amour du pays, de la nation, du peuple.

18. Durant cette période électorale, nous souhaitons que tous les citoyens sachent prendre le temps de la réflexion et du dialogue sur les enjeux majeurs de ces élections municipales, législatives et présidentielles.

19. Nous souhaitons que les candidats, ainsi que leurs partisans et les électeurs, comprennent que l'important ou le scénario à souhaiter, ce n'est pas d'abord que tel candidat ou tel partisan ou tel parti gagne, mais que le grand vainqueur de ce scrutin soit le peuple haïtien avec ses revendications, ses aspirations, son rêve d'une vie meilleure.

20. Enfin, nous invitons à la prière tous les fidèles chrétiens, tous les autres croyants et toutes les personnes de bonne volonté, afin que la lumière de l'Esprit de Dieu éclaire nos consciences et les consciences de ceux à qui le destin de notre pays va être confié, afin que tout - la campagne comme le scrutin - se déroule dans le respect, la transparence, l'honnêteté, la moralité, la légalité, la paix, dans l'ordre et la discipline, sans violence, sans fraudes, sans magouilles, selon le dessein de Dieu.


21. Nous confions tous les Haïtiens, toutes les Haïtiennes, notre chère Haïti, tout le processus électoral ainsi que le scrutin à l'intercession et à la protection maternelle de la Bienheureuse Vierge Marie, notre Mère, notre Patronne, notre Protectrice.


22. A tous et à toutes nous donnons, de grand cœur, la Bénédiction apostolique.

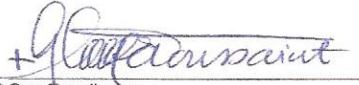
Fait au Siège de la Conférence Épiscopale d'Haïti (CEH), le 31 juillet 2015, en la fête de St Ignace de Loyola.


Suivent les signatures des Évêques de la Conférence Épiscopale d'Haïti (CEH) :

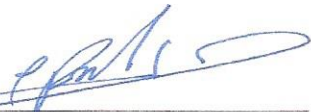

+ **Eminence Chibly Cardinal LANGLOIS**
Président de la CEH

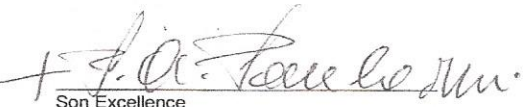

Son Excellence
Monseigneur Mgr. Max Leroy MESIDOR
Archevêque Métropolitain du Cap Haïtien
Vice-président de la CEH

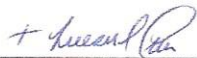

Son Excellence
Monseigneur Pierre André DUMAS
Evêque du Diocèse des Nippes
Anse à Veau/Miragoâne



Son Excellence
Monseigneur Marie Erick G. TOUSSAINT
Evêque Auxiliaire de Port-au-Prince
Econome de la CEH

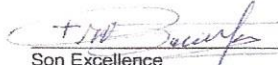

Son Excellence
Monseigneur Yves-Marie PEAN
Evêque du Diocèse des Gonaïves


Son Excellence
Monseigneur Guire POULARD
Archevêque Métropolitain de Port-au-Prince


Son Excellence
Monseigneur Antoine PAULO, omi
Evêque du Diocèse de Port-de-Paix


Son Excellence
Monseigneur Quesnel ALPHONSE
Evêque du Diocèse de Fort-Liberté


Son Excellence
Monseigneur Launay SATURNE
Evêque du Diocèse de Jacmel


Son Excellence
Monseigneur Willy ROMELUS
Evêque Emérite du Diocèse de Jérémie